

Inscriptions

La priorité des inscriptions est donnée aux enfants domiciliés sur les communes de Meinier, Gy, Jussy, Presinge et Puplinge.

Les communes concernées se gardent le droit de vérifier la véracité des données du formulaire d'inscription.

Le formulaire d'inscription ainsi que la copie de votre Revenu Déterminant Unifié 2015 (RDU) sont à renvoyer par courrier postal ou électronique à La Rampe : Case postale 6 - 1252 Meinier ou info@larampe.ch

Seuls les formulaires d'inscription dûment complétés seront traités

Confirmation inscription & Paiement

Nous vous prions d'effectuer votre versement uniquement lorsque vous aurez reçu une confirmation de votre inscription avec un bulletin de versement.

Désistement

Tout désistement dans les 15 jours, avant le début de la semaine choisie, sera facturé 50 francs.

Horaires

Du lundi au vendredi : 8h00 - 18h00
Début de la journée : entre 8h00 et 9h00 au plus tard
Fin de la journée : entre 17h30 et 18h00 au plus tard
les parents peuvent venir chercher leur enfant

Repas

Le lundi, mardi, mercredi et vendredi, un repas équilibré est servi à midi.

Le jeudi un pique-nique est servi pour notre sortie à la journée.

Un petit déjeuner et un goûter sont également proposés pendant toute la semaine.

Activités

- Lundi et vendredi, les activités se déroulent à la Rampe
- Mardi et mercredi matin à la Rampe. L'après-midi, sortie dans la région.
- Jeudi sortie à la journée.

Durant les accueils à la Rampe, diverses activités sont proposées : jeux de sociétés, de plein air, ateliers créatifs, etc. Les enfants ont aussi la possibilité de profiter de notre coin lecture et de s'occuper librement.

Droit à l'image

En se joignant aux activités de la Rampe, le participant ainsi que son représentant légal autorisent de facto le Centre à utiliser ou à publier des photos le concernant : sur son site Internet (www.larampe.ch); pour affichées, pour décorer notre lieu d'activités; sur nos publicités pour illustrer nos actions; sur le site Internet de la FASE (www.fase.ch); dans le rapport annuel de la FASE; dans le matériel édité par la FASE pour servir à la promotion de l'animation socioculturelle dans le canton de Genève.

Tarifs

Le prix du centre aéré est calculé par enfant et par semaine, selon les revenus des parents (attestation RDU) et selon le barème ci-dessous.

Barème officiel FASE avec repas
Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle

	Revenu mensuel brut du groupe familial (parents)	Tarif 1 enfant par enfant	Tarif 2 enfants par enfant	Tarif 3 enfants par enfant	Tarif 4 enfants par enfant
1	Moins de 2'500.-	40	35	30	25
2	De 2'501.- à 3'500.-	50	45	40	35
3	De 3501.- à 4'500.-	65	60	55	50
4	De 4'501.- à 5'500.-	80	75	65	60
5	De 5'501.- à 7'000.-	95	90	80	75
6	De 7'001.- à 8'500.-	120	115	110	105
7	De 8'501.- à 11'500.-	160	155	150	145
8	De 11'501.- à 14'500.-	200	195	190	185
9	De 14'501.- à 17'500.-	230	225	220	215
10	Plus de 17'500.-	250	245	240	235

ATTENTION !

Ne pas oublier de joindre au formulaire d'inscription une photocopie de votre attestation annuelle de Revenu Déterminant Unifié (RDU) 2015 que vous avez reçue en 2014. Ces données restent confidentielles.

Sans cette attestation, nous serons dans l'obligation de vous facturer le tarif maximum 10

Centre de compétences du RDU - www.geneve.ch/rdu

Rte de Frontenex 62 - 1207 Genève

Tél. 022 546 19 54 du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30